

## Compte-rendu de l'audience avec le directeur des affaires financières des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Une délégation A&I UNSA, conduite par Jean-Marc Bœuf, a été reçue par Monsieur Gaubert, directeur des affaires financières le 5 octobre 2017 sur la question de la modernisation de la fonction financière en EPLE.

En préambule, notre syndicat a marqué ses inquiétudes sur la position de l'adjoint gestionnaire, placé comme « majeur assisté » auprès du chef d'établissement et demandé une véritable réflexion sur son rôle et l'évolution de ses missions. Nous avons posé la question de l'évolution du rôle du chef d'établissement et de la structure EPLE, dans le cadre d'une administration de proximité redéfinie. Nous avons précisé notre position sur la fonction comptable : nous considérons que nous avons été suffisamment loin en termes de regroupement, et dans la redéfinition de la fonction comptable.

Le DAF a rappelé les objectifs du programme de modernisation de la fonction financière en EPLE : utiliser les bénéfices du numérique, augmenter la qualité « métier » en améliorant la sécurité, aligner les EPLE sur les meilleures pratiques du Service Public. Il ne s'agit pas d'imposer de nouveaux outils OPER@ (outil de pilotage et de rémunér@tion en EPLE) et OP@LE (outil de pilotage et d'@dministration financière en EPLE), mais de créer les conditions d'une modernisation de la fonction financière en EPLE.

Ces nouveaux outils doivent permettre de mettre en œuvre ce qui est présenté comme le meilleur des pratiques publiques : dématérialisation, service facturier, contrôle interne plus rigoureux... Ils doivent aussi mener à une réflexion sur les missions et l'organisation.

Selon Monsieur Gaubert, l'évolution des organisations comptables pourrait se poursuivre. Il ne s'agira probablement plus de réfléchir en termes de nombre d'établissements rattachés, mais de se centrer sur le fonctionnement des agences comptables, la réorganisation de la fonction paye, l'actualisation de la cartographie des organisations...

Pour le directeur, le déploiement des nouveaux outils doit s'accompagner d'un effort de formation exceptionnel. Les risques du projet ne sont pas techniques, mais dans notre capacité à anticiper les évolutions, à faire évoluer nos métiers et nos organisations. L'enjeu n'est pas l'outil, mais la transformation de la fonction financière.

Un constat : l'inadéquation des outils, complètement dépassés, qui ne peuvent plus évoluer, et la force du réseau des EPLE, sa capacité d'adaptation et sa culture d'échanges professionnels.

Pour OPER@, le successeur de GOSPEL, il s'agit d'avoir une meilleure connaissance de la masse salariale de tous les personnels rémunérés par l'EPLE. Cet outil n'est pas fait pour gérer la paye des enseignants. Il doit permettre le déploiement du prélèvement à la source, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) mensuelle. Son déploiement se fera en 2 vagues : 2019 et 2020. Il nécessitera

technicité, expertise et contrôle. Le principe d'universalité de la DSN imposera une nouvelle mutualisation géographique.

Pour OP@LE, la bascule WEB doit entrainer une souplesse dans l'usage des outils, leur accessibilité, leur mise à jour, leur sauvegarde et leur sécurité. Le choix a été fait d'un progiciel de gestion intégrée (PGI) qui devrait changer radicalement le contenu des tâches et leur enchainement. Des modules travailleront les uns avec les autres (gestion des biens, des stocks, des inventaires) avec l'imbrication de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires. Ce PGI est conçu pour avoir des échanges avec des applications externes, publiques ou privées, pour remettre la réglementation dans les processus (dématérialisation, télépaiement...), pour remettre de la sécurité dans les opérations. Il va permettre le partage du même environnement de travail entre ordonnateur et comptable, la traçabilité des opérations, automatisation des tâches.

Pour Monsieur Gaubert, l'outil façonne la façon de travailler et il faut sortir du schéma imposé par GFC et revoir l'organisation du travail. Son déploiement posera la question de la formation des acteurs, de la taille des structures, de la qualité de l'engagement. Il permettra de migrer vers de nouvelles tâches.

Le déploiement d'OP@LE doit se terminer à l'été 2021.

Jean-Marc Cazaudumec

Secrétaire national à l'enseignement scolaire